

## Chères et Chers Domazanais,

La situation sanitaire et les règles d'accueil ne nous permettent pas d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce moment important nous permet, au delà de la présentation des vœux, de faire un bilan de l'année écoulée et dresser les perspectives à venir.

Ce moment est également un moment de rencontre et d'échanges entre l'équipe municipale et vous, avec une attention particulière pour les nouveaux arrivants.

Cette année c'est avec grand regret que nous ne pourrions pas partager ce moment fort de convivialité.

Je souhaite au nom du conseil, dès que la situation se sera apaisée, que l'on puisse organiser un moment festif et reprendre une vie de village faite de rencontres et d'échanges.

Je vous souhaite en ce début d'année, au nom de l'ensemble du conseil municipal, tous nos vœux de santé et prospérité et qu'après cette année 2020 particulière nous puissions tous reprendre une vie normale.

Louis Donnet

## Mairie de Domazan

### Emploi :

La mairie recherche des personnes pouvant faire des remplacements sur les temps périscolaires de l'école.

Les besoins sont ponctuels et souvent difficiles à prévoir, nous recherchons donc des personnes très disponibles pouvant être sollicitées du jour au lendemain.

Si tel est votre cas, merci de contacter Aurélie CAPELLI, adjointe aux affaires scolaires ou Nelly SARDA, secrétaire générale par mail ou téléphone de la Mairie 04.66.57.03.28

### Location :

A LOUER à PARTIR du 1er février 2021

Logement communal situé place Albert Féraud d'une surface utile de 42 m<sup>2</sup> comprenant Une entrée, une cuisine ouverte sur séjour, une chambre, une mezzanine, une salle de douche, 2 WC, et un balcon. Chauffage électrique individuel et eau à la charge du locataire.

Logement en étages

Montant du loyer mensuel 450€ + 4€ de charges.

Caution : 1 mois de loyer 04.66.57.03.28

## MAIRIE DE DOMAZAN

2 Avenue  
des Miougraniers  
Tél : 04 66 57 03 28  
Fax : 04 66 57 09 74

mairie-domazan@wanadoo.fr  
www.domazan.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi/ Mardi/ Jeudi  
8h00/12h00  
14h00/16h30  
Mercredi 9h00/12h00  
14h00/16h30  
Vendredi 8h00/12h00  
Samedi 9h00/11h45

## SE DIS QUE n°788

Directeur publication :  
Louis DONNET

Rédaction et mise en  
page :  
Nathalie LEFRANC

**Une info à publier ?**  
communication@domazan.fr

## Agence Postale Communale de Domazan

2 Av des  
Miougraniers  
04 66 04 01 74  
Du lundi au jeudi  
9h à 12h  
et de 14h à 16h30  
Vendredi de  
9h à 12h00  
Samedi de 9h à 11h45

Pour le plus grand plaisir de nos papilles le  
**MARCHE SOLIDAIRE ET GOURMAND,**

Est de retour au cœur de notre village.

Rendez-vous donc les **dimanches 24 Janvier et 7 février 2021**  
de 10h à 13h

Pour y retrouver les petits plats à emporter, concoctés par nos restaurateurs :

- Giro, d'HO' BONBEC tel : 06.68.59.06.45
- Sonia de LA TABLE DE SONIA : 07.81.91.64.41
- Marie-France de LOU MISTRAU : 06.03.78.05.14

Les menus vous seront communiqués ultérieurement.

...Avec la participation des vigneronns de Domazan.

## MISE À JOUR DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

En prévision de la mise en ligne du nouveau site web de la commune et afin de mettre à jour les informations relatives aux entreprises et associations Domazannaises, merci aux personnes concernées de compléter le formulaire en ligne avant le lundi 25 janvier 2021 et de le retourner en mairie ou par e-mail à : [site-web@domazan.fr](mailto:site-web@domazan.fr).

Formulaire également disponible en mairie.



## Communauté de Communes du pont du gard

La Communauté de Communes du Pont du Gard lance une vaste enquête auprès des habitants pour connaître leurs attentes et leurs freins en matière de rénovation énergétique.

Un formulaire à remplir sera intégré à la dernière édition du magazine intercommunal qui sera distribué entre le 2 et le 24 janvier sur le territoire.

En tant qu'administrés nous vous invitons à répondre en ligne sur cette page web :

[www.cc-pontdugard.fr/124-le-plan-climat-air-energie-territorial.htm](http://www.cc-pontdugard.fr/124-le-plan-climat-air-energie-territorial.htm)

Les formulaires papiers pourront être recueillis dans le délai imparti..

## OBLIGATION DU PORT DU MASQUE SUR LA VOIE PUBLIQUE ET DANS LES LIEUX OUVERTS AU PUBLIC DANS LE DEPARTEMENT DU GARD



Par arrêté du 4 janvier 2021 le port du masque sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public dans le département du Gard est obligatoire.

Déposé à la publication ce jour au recueil des actes administratifs, son entrée en vigueur est immédiate et sa durée de validité portée au lundi 1er février 2021. Il abroge l'arrêté du 30 novembre 2020 .

Il est accompagné de l'avis de l'ARS et du tableau récapitulatif des mesures sanitaires, applicables sur le fondement du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié par décret n°2020-1454 du 27 novembre 2020.

### NUMÉROS UTILES

Police Secours 17  
Pompiers 18  
Gendarmerie Aramon  
04 66 57 03 53  
Police Intercommunale  
de nuit  
06.37.65.44.27  
Enfance Maltraitée  
0800 05 41 41  
Violence femme Info  
3919  
Centre Antipoison  
04 91 75 25 25  
SAUR 04 30 62 10 00  
ENEDIS Dépannage  
09 726 750 30  
GRDF Dépannage  
0800 473 333  
SMICTOM  
0800 82 10 10  
Télécom Dérangement  
3900  
3901 Pro



### Médiathèque.

04 66 04 73 73

[mediatheque@domazan.fr](mailto:mediatheque@domazan.fr)

**Mercredi 10h/12h**

**15h/19h**

**Jeudi et vendredi**

**16h30/19h**

**Samedi 10h/12h**

**14h/17h**



### PERMANENCE

Monsieur le Maire  
assurera une  
permanence le

**Samedi**

**30 Janvier 2021**  
**de 09h30 à 11h30**

Sur rendez-vous.

Pour être au courant,  
Plusieurs réseaux, à vous de  
choisir le votre :

- [Domazan.fr](http://Domazan.fr)

- [Twitter.com/](https://twitter.com/MairieDomazan)

MairieDomazan

- [Facebook.com/](https://facebook.com/MairieDomazan)

MairieDomazan